

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2024

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 Charges générales	227 988 €	013 Atténuations charges	40 000 €
012 Charges de personnel	279 600 €	70 Produits des services	43 690 €
014 Atténuation produits	7 690 €	73 Impôts/Taxes/Attributions	507 482 €
65 Autres charges	115 102 €	74 Dotations, subventions et participations	130 452 €
66 Charges financières	15 000 €	75 Autres produits de gestion courante	69 672 €
67 Charges exceptionnelles	400,00 €		
68 Dotations provisions	200, 00 €		
TOTAL	649 980 €	002 Excédent de Fonctionnement reporté.	290 585 €
022 Dépenses imprévues	0 €		
042 Dotations amortissements	20 818 €	76 Produits financiers	50 €
TOTAL	670 798 €	76 Produits exceptionnels	0 €
023 Virement à la sect d'invest	411 734 €	78 Reprises provisions	100 €
TOTAL dépenses fonctionnement	1 082 032 €	TOTAL recettes de fonctionnement	1 082 032 €

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 082 032 € en hausse de 7,9% par rapport au budget 2022, cette hausse étant sensible dans les charges générales dans un contexte économique inflationniste et à l'augmentation des charges de personnel par l'augmentation du point d'indice (ces charges de personnel seront compensées par des versements d'atténuations de charges qui devraient être conséquents en 2024.

Nous avons dû faire face en 2023 et cela se reproduira en 2024 à un remboursement du « trop remboursé » par les services fiscaux aux contribuables de la taxe d'habitation, soit un montant de 15 365 € sur 2 ans. En effet cette taxe était gelée en 2017 et les augmentations effectuées entre cette date et 2019, « exonérées » pour tous en 2020 ont dû être remboursées par la commune au Trésor Public.

Pour 2024, l'Etat a augmenté les bases de 3.9% (+ 7,1% en 2023), le taux communal augmente de 2% (pas d'augmentation en 2023), le taux intercommunal passant de 0,45% à 1,5% en 2024.

Les taux 2024 s'établissant ainsi pour la commune : 31,60 % pour le foncier bâti, 54,38 % pour le foncier non bâti, 13,04% pour la taxe foncière sur les résidences secondaires.

Le montant de l'excédent prévisionnel pour 2024 est de l'ordre de 120 000 €, se stabiliser à ce niveau est important dans le cadre des investissements futurs que nous aurons à réaliser et afin de maintenir un bon ratio de solvabilité.

Projets d'investissement 2024

Le budget d'investissement s'équilibre à 2 852 074 €.

Nous avons inscrit au budget un nombre important d'opérations, il est raisonnable de dire que nous ne pourrions pas toutes les réaliser. Cela dépendra notamment des réponses apportées à nos demandes de subventions, mais aussi à la faisabilité technique des projets.

Certaines opportunités peuvent également se présenter durant l'année notamment dans le cadre d'acquisitions foncières ou immobilières.

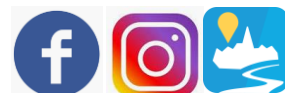
Dans les recettes, hormis les subventions, et les produits courants nous avons remis en vente les deux terrains situés au lotissement Saint Cricq II.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
001 Déficit d'investissement	0 €	001 Excédent reporté recettes	7 479 €
RAR	155 096 €		
1641 Emprunt	66 600 €	021 Virement de la section de fonctionnement	411 234€
212 Acquisition matériel	10 000 €		
275 Défense contre l'incendie	10 000 €	1068 Affectation complémentaire	162 575 €
278 Programme voirie communale	93 000 €	RAR	561 909 €
286 Enfouissement réseaux	0 €	Subvention Etat	569 860 €
		Subvention département	395 598 €
		Europe	60 456 €
		Autres	8 610 €
285 Moulin du Martinet	30 000 €	10 222 FCTVA	36 594 €
289 Embellissement village	12 500 €	10 226 Taxe d'aménagement	33 888 €
297 Pont de secours	50 000 €	040 Opérations d'ordre	20 818 €

INVESTISSEMENT suite

Dépenses		Recettes	
300 Déconstruction Pont Ouzom	0 €	Emprunts	544 000 €
301 Salle des fêtes Etudes	100 000,00 €	Cessions	38 848 €
306 Achat maison Cassoude-salle	85 000 €		
307 Révisions PLU	10 000 €		
308 Reconstruction Pont	1 029 698 €		
309 Acquisition local technique	150 000 €		
310 Acquisitions terrains	46 000 €		
311 Accueil Mairie	20 000 €		
312 Maison pour Tous	894 180 €		
313 Panneaux photovoltaïques	40 000 €		
TOTAL dépenses investissement	2 852 074 €	TOTAL recettes d'investissement	2 852 074 €

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.

